

Partie III – LA France ET L'UNION EUROPEENNE

(environ 25% du temps consacré à la géographie – 8H30 heures)

Thème 1 - L'UNION EUROPÉENNE, UNE UNION D'ÉTATS

Thème 2 - LA FRANCE INTÉGRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Thème 1– L'Union européenne, une union d'États

CONNAISSANCES

Un territoire en construction

Les contrastes territoriaux à l'intérieur de l'Union européenne

Plusieurs critères sont mobilisés pour établir une différenciation entre les États et les régions de l'Europe et souligner les contrastes de l'espace européen. L'UE tente de réduire les écarts par sa politique régionale et de cohésion des territoires.

DÉMARCHES

Cette partie est traitée en liaison étroite avec le programme d'histoire.

Les liens qui unissent les États sont étudiés à partir de cartes (UE, zone euro, espace Schengen...)

L'Union européenne est replacée dans le contexte mondial (richesse, développement, droits de l'homme...)

L'étude débouche sur la réalisation d'un croquis simple des grands types d'espaces dans l'Union européenne.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- les États de l'Union européenne et leurs capitales.
- les villes où siègent les principales institutions de l'UE
- les grands ensembles régionaux de l'Europe : Europe du Nord-Ouest, Europe du Sud, Europe centrale et orientale
- les pays de la zone Euro, de l'espace Schengen

Situer l'Union européenne sur des planisphères thématiques (PIB, IDH...)

Situer la mégalopole européenne

Identifier et décrire une forme de contraste de l'espace européen

Réaliser un croquis représentant les différents types d'espaces dans l'Union européenne.

Le professeur peut consacrer à ce thème **4 à 5 heures** environ.

Problématiques

Le programme a retenu un angle très clair pour aborder l'échelon européen en faisant le choix de l'Union européenne et non pas celui du « continent européen ». L'étude porte sur l'Union européenne, entité politique et territoire en construction, par-dessus les États et les territoires nationaux qu'elle intègre sans les effacer ; ceux-ci conservent leur identité et leur souveraineté (une capitale, le territoire et ses frontières...) tout en étant travaillés par l'intégration européenne. Il y a un paradoxe entre la logique des États-nations et celle de l'intégration dans l'Union européenne, qui se traduit par un équilibre fragile ; ce paradoxe est révélé par la crise actuelle de l'euro qui questionne les États et la nature du projet européen.

Un territoire en construction

L'UE est abordée à la fois comme un acteur clé et une aire structurante, exerçant un fort pouvoir d'attraction sur la plupart des États du continent (Russie mise à part), candidats à l'adhésion. L'UE est étudiée comme un bloc géopolitique majeur au sein d'un continent qu'elle tend progressivement à recouvrir à mesure des élargissements, ainsi que par son poids croissant, démographique et économique. Cette extension, dont l'étude est centrale pour ce point du programme, conduit l'UE à intégrer des États de plus en plus éloignés (géographiquement, culturellement, économiquement), mais pose en retour le problème des écarts et de la cohésion de l'ensemble. L'étude peut à ce moment donner lieu à une première et brève interrogation sur les limites géographiques actuelles et futures de l'Union européenne ; cette réflexion sera approfondie dans la partie IV, thème 2 du programme, à travers l'étude d'une candidature d'adhésion.

Les contrastes territoriaux à l'intérieur de l'Union européenne

On mettra l'accent sur les inégalités de niveau de vie et de développement existant entre les territoires de l'Union européenne (États et régions), en particulier entre l'Europe du Nord-Ouest et les périphéries de l'Europe centrale, orientale, ou méridionale dont la fragilité s'est révélée depuis la crise financière de 2010. Ces inégalités s'accroissent pour deux raisons : d'une part l'intégration d'États économiquement plus pauvres, de plus en plus éloignés du noyau dur de l'UE, et d'autre part la logique de la mondialisation qui met les territoires en concurrence, creuse les écarts socio-spatiaux et accroît les inégalités. Face à cette tendance, la politique européenne est soucieuse de réduire les inégalités entre les territoires, afin de maintenir la cohésion et l'attraction de l'UE. Ainsi, dans le cadre de sa politique de cohésion, l'UE s'est dotée d'instruments qui organisent de puissants transferts financiers au sein de ses territoires mais également sur son voisinage. Cette politique n'aboutit toutefois pas de manière mécanique au nivellement des inégalités qui se lisent à tous les niveaux d'échelles.

Trois fils directeurs peuvent donc guider la mise en oeuvre de ce thème :

- Quelle place pour les États nations dans l'Union européenne ?
- Les contrastes territoriaux remettent-ils en cause l'intégration européenne ?
- Les politiques européennes peuvent-elles réduire les contrastes territoriaux au sein de l'UE ?

Démarches et exemples

Ce thème, consacré à « l'Union européenne, une union d'États » ne prévoit pas d'étude de cas.

Le lien avec le programme d'histoire, « *la construction européenne jusqu'aux années 2000* » est indispensable. En géographie, l'accent est mis sur les conséquences du dernier élargissement : l'intégration d'une périphérie économiquement plus pauvre et sa portée géopolitique : déplacement du centre de gravité vers le centre et vers l'Est, frontière commune de l'UE avec la Russie, recombinaison d'espaces régionaux ... Ce processus n'est pas clos. Le continent européen étant, à l'instar de tous les autres, une représentation intellectuelle, ses limites ne sauraient être définies *a priori*. C'est sur cette idée que s'appuie le dernier élargissement, ouvrant la voie à de futures intégrations aux confins de l'Europe, à l'image d'un jeu de dominos.

C'est à partir d'un petit nombre de cartes de l'espace européen (zone euro, espace Schengen) que l'on met en évidence les caractéristiques essentielles de l'UE. Le rassemblement volontaire d'États et de nations reliés par des mécanismes institutionnels et collectifs est l'une de ces caractéristiques. La liberté de circulation à travers l'espace Schengen et la monnaie unique peuvent être saisies simplement par les élèves, à partir de l'expérience collective d'un échange européen ou d'un voyage scolaire. La confrontation des cartes, UE/zone euro/espace Schengen montre l'inégale implication des États de l'Union européenne dans ces politiques. Ces deux zones dessinent une Europe à géométrie variable, autour du noyau dur composé des États appartenant aux deux ensembles.

Deux ou trois planisphères suffisent à mettre en perspective l'UE dans le monde. Les planisphères de la richesse par habitant, ou du développement humain situent l'UE comme l'un des pôles mondiaux de richesse (un peu plus de 20% du PIB mondial) et de développement, qui permet d'en comprendre le pouvoir d'attraction. L'UE est une construction politique, émettrice de normes (droits de l'homme, environnement, technologies, etc.) porteuse de valeurs, qui lui confèrent sa singularité, parmi d'autres intégrations régionales dans le monde.

L'étude des contrastes territoriaux peut être mise en évidence à travers l'étude de quelques paysages et expliquée au moyen de **deux ou trois cartes thématiques simples**, choisies parmi les suivantes :

- cartes ayant trait aux dynamiques de la population : les densités de population, les aspects démographiques ;
- cartes des métropoles et des axes de transports majeurs ;
- cartes des indicateurs économiques et sociaux : PIB/habitant, IDH ou taux de chômage ;
- la carte des régions aidées par l'UE permet d'identifier aisément les régions les plus en difficulté, elle peut être complétée par l'exemple d'un grand aménagement européen.

La confrontation des deux ou trois cartes retenues fournit les premiers critères de différenciation des grands ensembles régionaux de l'UE et des espaces européens. Ce travail de lecture et d'analyse de cartes thématiques se traduit **par un croquis** sur lequel on identifie les éléments suivants :

- un réseau d'axes majeurs irriguant inégalement le territoire de l'Union européenne, très dense au centre, composant un réseau à mailles lâches vers les périphéries ;
- un espace central européen composé de la mégalopole européenne, où se concentrent populations et richesses, où se localisent les principales métropoles qui tirent avantages de leur position centrale ainsi que les capitales politiques de l'UE ;
- des régions en marge de la mégalopole, mais riches et bien reliées au centre, où se situent de grandes métropoles ;
- des ensembles en rattrapage et plus pauvres selon un gradient décroissant vers les marges orientales et méridionales de l'UE.


Le croquis permet de formaliser sur un plan cartographique les notions de centre et de périphérie. Cet exercice, réalisé en classe, favorise la mémorisation des principaux repères. Au terme de la séquence, les élèves sont capables de localiser et de situer la mégalopole européenne, les États de l'Union européenne et leurs capitales, les villes où siègent les institutions de l'Union européenne, les dix principales métropoles européennes.


Pièges à éviter dans la mise en oeuvre

- Confondre l'Union européenne et le continent européen
- Attribuer des limites définitives à l'Union européenne, calquées sur des limites « physiques » du continent.
- Faire un cours d'histoire de la construction européenne ou aborder les institutions ou encore les politiques européennes.

Pour aller plus loin

- M. Foucher, *Europe, Europes*. La Documentation photographique. N° 8074. 2010.
- EUROSTAT, *Annuaire régional statistiques*. 2011.
- Th. Chopin, M. Foucher, *L'état de l'Union 2010*. Rapport Schuman sur l'Europe. Fondation Robert SCHUMAN. 2010
- L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *L'Europe*. Bréal. 2009
- Dossier Géoconfluences. *Territoires européens : États, régions, Union* <http://geoconfluences.ens-lysh.fr>
- *L'élargissement de l'Europe* - TDC n° 873. 2004

 **Ce thème, consacré à « l'Union européenne, une union d'États » ne prévoit pas d'étude de cas.**

 **Trois fils directeurs peuvent donc guider la mise en oeuvre de ce thème :**

- Quelle place pour les États nations dans l'Union européenne ?
- Les contrastes territoriaux remettent-ils en cause l'intégration européenne ?
- Les politiques européennes peuvent-elles réduire les contrastes territoriaux au sein de l'U.E. ?

MISE EN EVIDENCE caractéristiques essentielles de l'U.E.

 **1 CARTE U.E.**

 **2 CARTE zone Euro**

 **3 CARTE espace Schengen**

MISE EN PERSPECTIVE U.E. dans le MONDE

 **4 & 5 CARTES planisphères de la richesse par habitant ou du développement humain**

1. L'Union européenne, un territoire en construction.

L'Union européenne est une union économique et politique composée de 27 États (28 en juillet 2013 avec la Croatie).

Son but est de favoriser les échanges entre les États membres et de renforcer les liens :

- ▶ politiques et humains (espace Schengen) ;
- ▶ économiques (Euro).

La défense des droits de l'Homme est au coeur du projet européen. L'Union européenne cherche à les promouvoir et à les défendre partout dans le monde.

Mais l'Union européenne ne forme pas un ensemble homogène car tous les États n'adhèrent pas aux mêmes institutions.

De même, l'U.E. doit faciliter la bonne intégration des derniers entrants dont le niveau de richesse et de développement est en retard (Pays baltes, Roumanie, Bulgarie).

2. L'Union européenne dans la mondialisation.

L'Union européenne est l'un des trois piliers de la Triade :

- ▶ c'est un foyer de peuplement important (plus de 500 millions d'habitants) ;
- ▶ le niveau de vie est globalement élevé ;
- ▶ c'est un pôle de richesse qui produit plus de 20 % du PIB mondial.

MISE EN EVIDENCE des contrastes territoriaux

- 6 carte des métropoles et des axes de transports majeurs ;
- 7 & 8 cartes des indicateurs économiques et sociaux : PIB/habitant, IDH ou taux de chômage ;
- 9 carte des régions aidées par l'U.E. permet d'identifier aisément les régions les plus en difficulté
- VIDEO pont Calafat-Vidin exemple d'un grand aménagement européen.
- 10 carte synthèse des contrastes territoriaux

3. Les contrastes territoriaux et les politiques de cohésion.

Le territoire de l'Union européenne présente d'importantes disparités :

- ▶ deux métropoles de rang mondial dominant (Londres et Paris) ;
- ▶ la mégalopole européenne structure l'Ouest de l'U.E. (localisation des institutions européennes) ;
- ▶ les métropoles européennes sont des lieux de commandement ;
- ▶ l'Europe du Nord-Ouest est une périphérie dynamique, qui constitue, avec le coeur de l'Union européenne, un ensemble riche et développé ;
- ▶ l'Europe du Nord-Ouest bénéficie d'une interface avec le reste du monde ;
- ▶ les États situés à l'Est constituent une périphérie en retard, avec un niveau de vie inférieur à la moyenne de l'Union.

Pour réduire ces inégalités, l'Union européenne met en place des aides au développement. Par exemple le Fond européen de développement économique régional (FEDER) fournit des aides financières aux régions en retard pour leur permettre le progrès économique et l'amélioration des conditions de vie.

4. Croquis : L'ORGANISATION DU TERRITOIRE EUROPÉEN

 **Croquis** : identifier les éléments suivants :

- réseau d'axes majeurs irriguant inégalement le territoire de l'Union européenne, très dense au centre, composant un réseau à mailles lâches vers les périphéries ;
- un espace central européen composé de la mégalopole européenne, où se concentrent populations et richesses, où se localisent les principales métropoles qui tirent avantage de leur position centrale ainsi que les capitales politiques de l'U.E. ;
- des régions en marge de la mégalopole, mais riches et bien reliées au centre, où se situent de grandes métropoles ;
- des ensembles en rattrapage et plus pauvres qui s'intensifient en allant vers L'Est et le Sud de l'U.E.

Le croquis permet de formaliser sur un plan cartographique les notions de centre et de périphérie. Cet exercice, réalisé en classe, favorise la mémorisation des principaux repères. Au terme de la séquence, les élèves sont capables de localiser et de situer la mégalopole européenne, les États de l'Union européenne et leurs capitales, les villes où siègent les institutions de l'Union européenne, les dix principales métropoles européennes.